

et après avoir fait notre honneur et notre consolation en cette vie, elle fera en l'autre notre gloire et notre félicité.

PRIÈRE

Divin Sauveur, qui m'avez appelé à une vie d'obéissance, accordez-moi, je vous supplie, de pratiquer cette vertu dans toute la perfection que réclame mon saint état. Faites que, m'éclairant des lumières de la foi, je vous voie toujours dans la personne de mes supérieurs, qui sont à mon égard les dépositaires de votre autorité, et que, vous glorifiant en eux par ma soumission, je mérite d'être l'objet de votre miséricorde dans le temps et d'avoir part dans l'éternité aux ineffables récompenses destinées à vos fidèles serviteurs.

RÉSUMÉ

- Voyons Dieu en la personne de nos supérieurs, car :
- 1° Ils sont les dépositaires de son autorité...
 - 2° C'est aussi aux supérieurs que Jésus-Christ a dit : « Qui vous écoute, m'écoute... »
 - 3° Tous les saints obéissaient à leurs supérieurs comme à Dieu même...
 - 4° Notre vénérable Père nous le prescrit dans nos saintes Règles ;... lui-même nous est, sur ce point, un admirable modèle...
 - 5° L'obéissance de foi est seule noble, pure, méritoire. — C'est pourquoi :
 - 1° Considérons des yeux de la foi nos supérieurs...
 - 2° Respectons-les comme les représentants de Dieu...
 - 3° Ayons Dieu en vue dans l'exécution de leurs ordres et de leurs conseils...
 - 4° Obéissons-leur comme à Jésus-Christ même...
 - 5° Prions pour obtenir la grâce d'une obéissance chrétienne et religieuse...

Voir les Résumés, page 228 ; — ancienne édition, page 197.

153. — QUALITÉS EXTÉRIEURES DE L'OBÉISSANCE

Me voici; vous m'avez appelé (I Rois, III, 5).

CONSIDÉRATION

L'Écriture sainte nous présente dans la personne du jeune Samuel un admirable exemple d'obéissance. Dès qu'il s'entend nommer, il se lève et accourt vers le grand prêtre, lui disant : « Me voici. » Il n'y a en lui aucune hésitation, aucun retard, aucune réserve; il ne se préoccupe que d'accomplir exactement, et en tout, ce qui lui est prescrit. Qu'il en soit de même de nous, et que notre obéissance, basée sur la foi, soit prompte, universelle, exacte et entière, revêtant ainsi toutes les qualités extérieures qui lui conviennent.

L'obéissance doit être prompte; il faut exécuter tout de suite et sur-le-champ ce qui est commandé. Toutes nos actions doivent être faites en leur temps; et c'est là, dit notre vénérable Père, une condition de leur perfection¹. Mais, règle générale, le temps pour faire ce qui est prescrit est le moment même auquel on le prescrit. « Mes bien-aimés, nous dit l'Apôtre, faites « toutes choses sans hésiter, afin de n'encourir aucun reproche et d'être irrépréhensibles². » — « Qu'il n'y ait, ajoute saint Bernard, aucun intervalle entre la parole de celui qui commande et l'action de celui qui obéit : ces deux choses doivent se confondre au point de n'en faire qu'une. »

¹ Recueil. — ² Phil., II, 14-15.

Le vrai obéissant se tient toujours prêt à accomplir la volonté de ses supérieurs. On n'a pas besoin de le presser, de lui dire deux fois la même chose : un signe lui suffit. Non-seulement il ne sait point user de délai, mais, autant qu'il dépend de lui, il prévient celui qui lui commande. Aussi peut-il en toute circonstance se rendre le même témoignage que le roi-prophète disant : « Je me suis hâté, Seigneur, d'accomplir sans délai vos ordonnances ¹. »

Oh ! combien il a raison d'agir ainsi ! Retarder, même tant soit peu, l'exécution d'un ordre, n'est-ce pas être en état de désobéissance pour toute la durée de ce retard ? En tout cas, c'est témoigner que l'on n'a pas grand désir d'accomplir ce qui est prescrit ; c'est en même temps peiner nos supérieurs, scandaliser nos frères, contribuer à répandre dans la communauté un esprit d'insoumission, ou tout au moins un esprit d'indifférence, qui fait que l'on retarde aujourd'hui d'une minute, demain de deux, après-demain de trois, jusqu'à ce que l'on arrive à l'omission de ce qui est ordonné.

Retarder une action commandée, c'est la rendre défectueuse, puisqu'elle ne sera pas faite au temps voulu ; c'est se substituer aux supérieurs pour une partie de ce qui est prescrit, car c'est prendre sur soi d'en fixer le moment, et donner ainsi une large part à notre propre volonté ; c'est résister à la grâce de l'obéissance, laquelle nous est donnée pour le moment où l'ordre nous est transmis ; c'est ne pas agir en fidèle serviteur du Très-Haut.

Non, non, ne nous y trompons pas ; la promptitude dans l'obéissance est un devoir rigoureux. Ainsi l'ont

¹ Ps. cxviii, 20, 32, 60.

compris les saints et les maîtres de la vie spirituelle, et tout spécialement les Pères du désert, ces illustres cénobites qui, au premier signe de leur supérieur, s'empressaient d'accourir, interrompant toute occupation, toute étude, laissant une ligne, un mot, une lettre même à demi formée.

L'obéissance doit également être universelle. Il faut obéir à tous ceux qui sont établis au-dessus de nous, et à tous ceux auxquels ils délègueraient leur autorité. Supérieur général, assistants, visiteurs, directeur, sous-directeur, inspecteur, ... tous doivent trouver en nous la soumission la plus entière et le respect le plus profond, parce que tous sont à notre égard les représentants de Dieu, les organes de Jésus-Christ : c'est là l'obéissance que nous avons promise lors de notre admission dans l'Institut ; toute autre n'aurait pas été acceptée : les portes de la maison de Dieu nous fussent restées fermées si nous avions fait des réserves, ou posé des limites à notre soumission.

Ne pas obéir à tous ceux qui sont établis au-dessus de nous, serait vouloir nous choisir nous-mêmes nos supérieurs et, en un sens, dire à Dieu : « Que ce soit celui-ci et non celui-là qui me parle en votre nom. » Ce serait évidemment empiéter sur ses droits, et témoigner que nous obéissons par des raisons prises en nous, et non par les grandes vues de la foi et de la religion.

Il faut obéir à toute communication de la volonté de nos supérieurs, sous quelque forme qu'elle nous soit faite. Que l'on nous commande positivement, directement, ou par la simple indication de ce que nous devons faire ; que ce soit le supérieur lui-même qui nous donne un ordre ou quelqu'un qui nous parle de

sa part; que ce soit de vive voix ou par écrit, ou par un signe, toujours nous devons également nous soumettre et exécuter ce qui nous est marqué.

Il faut obéir en tout ce qui est commandé, facile ou difficile, aisé ou pénible, agréable ou répugnant. Nos goûts personnels ne doivent point être pris en considération. Il nous suffit de savoir qu'une chose nous est prescrite ou conseillée pour nous porter aussitôt à l'accomplir.

Notre obéissance doit être au-dessus de toute considération personnelle, et indépendante de toutes les circonstances d'âge, de position, de relations réciproques. Qu'un religieux soit jeune ou vieux, en santé ou en maladie, dans la joie ou dans l'affliction; qu'il ait été à tel ou tel poste plus ou moins important; qu'il soit loué ou blâmé, glorifié ou humilié, il doit être obéi s'il est en autorité, et s'il est inférieur, il doit obéir. Aucune de ces choses accidentelles ne peut justifier un manque de soumission.

Notre obéissance doit être exacte et entière, embrassant tout ce qui nous est prescrit par nos supérieurs ou par nos saintes règles, sans rien retrancher ni changer soit pour le temps ou le lieu, soit pour les autres circonstances, s'étendant non-seulement à la chose commandée ou conseillée, mais encore à la manière de la faire.

Comprenant l'excellence et le mérite de cette vertu, le véritable religieux veut qu'elle soit un des caractères de chacune de ses actions; c'est pourquoi il s'étudie à faire par esprit d'obéissance non-seulement ce qui lui est directement prescrit, mais tout ce qui est marqué par les règlements ou qu'exigent les

circonstances; il ne sollicite d'exemptions que pour les plus graves motifs; il est exact à demander permission pour toute chose; il ne présume de permission tacite que dans une évidente nécessité et dans l'impossibilité absolue de se procurer une permission formelle.

Aussi sa vie entière n'est-elle qu'une suite d'actions saintes, qui l'honorent devant Dieu et devant les hommes et qui toutes lui seront comptées pour le ciel.

APPLICATION

Nous souvenant de l'obéissance que nous avons promise, habituons-nous à tout quitter au premier son de la cloche, au premier mot ou au moindre signe de notre directeur. Autant qu'il dépend de nous, contribuons à ce que tout dans notre communauté se fasse au moment précis, car c'est là une marque que l'ordre est observé et que Dieu est glorifié.

Tenons-nous toujours dans les dispositions d'obéir à n'importe qui, et à n'importe quel ordre non contraire à la loi de Dieu et de son Église. Conformément à la règle, soyons exacts à demander permission pour toute action, de quelque peu d'importance qu'elle paraisse, afin de pouvoir nous assurer qu'il n'y a rien en quoi nous ne fassions la volonté de Dieu.

Agissons toujours, et en toute occasion, en véritables enfants d'obéissance; c'est là, soyons-en bien convaincus, le premier moyen de remplir notre fin de religieux, d'attirer les bénédictions de Dieu sur nous et notre Institut, et de mériter les récompenses éternelles qui sont l'objet de nos espérances.

PRIÈRE

O Jésus, divin modèle des prédestinés, combien, hélas ! je suis éloigné de reproduire en moi vos traits et de me rendre digne des miséricordes de votre Père céleste ! Accordez-moi, je vous prie, de redresser tout ce que mon obéissance a de défectueux. Faites, par votre grâce, que, reconnaissant et honorant votre autorité dans celle de mes supérieurs, j'accomplisse exactement et par les plus purs motifs tout ce qui me sera prescrit, et je mérite par cette fidélité les bénédictions de votre cœur en cette vie et votre gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

L'obéissance du religieux doit être prompte, universelle, exacte, entière... Il faut :

- 1° Exécuter sur-le-champ ce qui est prescrit...
 - 2° Obéir à tous nos supérieurs...
 - 3° Obéir toujours, à tout âge, en toute situation...
 - 4° Accomplir tout ce qui est prescrit ou conseillé...
 - 5° L'accomplir de la manière prescrite ou conseillée...
- Souvenons-nous que nous avons promis une obéissance parfaite... Habitons-nous donc :
- 1° A tout quitter au premier son de la cloche, au premier mot de notre directeur...
 - 2° A être toujours prêts à obéir...
 - 3° A exécuter ponctuellement ce qui est prescrit...
 - 4° A demander permission même pour les moindres choses...
 - 5° A agir en toute occasion comme des enfants d'obéissance, ... comme des religieux qui ont à cœur la pratique du premier de leurs devoirs...

Voir les Résumés, page 229; — ancienne édition, page 266.

154. — OBÉISSANCE DE L'ESPRIT ET DU JUGEMENT

Faites tout sans murmure et sans hésitation, afin que vous soyez sans reproche et sincères comme des enfants de Dieu (Philipp., II, 14 et 15).

CONSIDÉRATION

« L'obéissance, dit notre vénérable Père¹, est une vertu par laquelle nous soumettons notre volonté et notre jugement à un homme comme tenant la place de Dieu ; » elle doit donc n'être pas seulement extérieure, mais revêtir les qualités intérieures qui en sont l'âme, ou, pour employer les expressions des maîtres de la vie spirituelle, elle doit être indifférente, simple, aveugle, cordiale et affectueuse.

Le vrai obéissant n'envisageant que Dieu, que Jésus-Christ en ses supérieurs, leur donne une adhésion pleine et entière, quelle que soit la chose commandée ou conseillée; il sacrifie volontiers ses goûts, ses vues personnelles; il ne manifeste aucune inclination ni aucune répugnance, mais seulement la disposition où il est, par la grâce, d'embrasser indifféremment tout ce qui lui est prescrit.

Selon les comparaisons des Pères, il est comme une statue que l'on place où l'on veut et qui y demeure; ou comme un instrument dont l'ouvrier fait tout ce qu'il juge à propos. Qu'il s'agisse d'un emploi honorable ou d'un office humiliant, d'une mission qui agréée ou d'une occupation qui répugne, d'un travail utile ou d'un labeur stérile, d'une nomination à une

¹ Recueil.

charge ou d'une destitution, tout lui est de soi indifférent, ou plutôt tout lui est également cher dès qu'il sait que Dieu le veut de lui.

Jamais il ne se permettrait une parole, une démarche tendant à faire condescendre ses supérieurs à ce qu'il désire naturellement. Bien loin de se peiner d'un refus de permission, il s'en fait un sujet de satisfaction, dans la pensée qu'il est alors bien plus assuré de faire la volonté de Dieu que si on lui avait accordé ce qu'il demandait. Il dit sans cesse, par ses dispositions mêmes : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ¹ ? » « Me voici, pour accomplir toute votre volonté ². » C'est là mon unique désir, mon unique ambition. Je ne veux que ce que vous voulez, et parce que vous le voulez. En dehors de l'accomplissement de votre volonté, tout m'est indifférent ou me déplaît.

Sa ligne de conduite est assez fidèlement tracée par cet adage si usité parmi nous : « Ne rien demander, ne rien refuser ³. » Ses supérieurs ne connaissent que par ses révélations ou sa reddition de compte de conscience, et non par sa conduite, ce qui lui agréé et ce qui lui répugne. Non-seulement il leur manifeste qu'il est disposé à tout, mais qu'il désire être exercé dans cette obéissance indifférente, qui est la complète immolation de l'amour-propre et notre plus glorieux triomphe.

Le vrai obéissant exécute simplement ce qui lui est prescrit et comme on le lui prescrit. Semblable aux soldats du centenier ⁴, il va ou il vient, selon qu'on lui dit : « Allez » ou « Venez ». La volonté de Dieu, exprimée par ses supérieurs, est son guide, sa voie, sa bous-

¹ Act., ix, 6. — ² Hébr., x, 7. — ³ Méd. du V. de la Salle, II^e dim. après l'Epiph. — ⁴ S. Matth., viii, 9

sole, sa règle. Il ignore ce que c'est que de répliquer, de soulever des objections; et s'il se permet parfois une représentation, il le fait uniquement en vue du bien, avec respect et modestie, et en se tenant toujours dans la disposition de se conformer à ce qui sera décidé.

Si ses supérieurs lui confient une charge importante, il expose ses observations, et ensuite il accepte en vue de plaire à Dieu et en comptant sur le secours de sa grâce; il sait que les difficultés que font certaines âmes, dans ces circonstances, procèdent d'une humilité mal comprise, flétrissent la gloire de leur obéissance et ravissent la meilleure partie de leur mérite.

S'il demande une permission, il en expose clairement l'objet, et si elle lui est refusée, il n'insiste pas, sachant qu'une permission trop sollicitée est plutôt extorquée qu'obtenue. Si on l'a autorisé à ce qu'il demandait, il est fidèle à ne point outre-passer les intentions des supérieurs, et ne donne point à une permission plus d'étendue qu'elle n'en a, soit pour le temps ou le lieu, soit pour toute autre circonstance.

Le vrai obéissant joint la soumission de l'esprit à celle de la volonté. Persuadé que ce que lui commandent ses supérieurs est, relativement à lui, ce qu'il y a de plus opportun, de plus avantageux, il leur obéit aveuglément, n'examinant rien, ne se préoccupant de rien sinon d'obéir comme ils le désirent. Il accomplit simplement leurs ordres, sans se permettre de les juger, de les désapprouver ni extérieurement ni intérieurement. Il s'interdit toute réflexion sur les motifs qu'ils pourraient avoir de lui commander telle chose plutôt que telle autre, ne se permet jamais les *pourquoi*, les *comment*, et rejette, dès le principe, toute pensée de critique ou de blâme. Peu

lui importent leur conduite personnelle et leurs qualités, il ne se rend attentif qu'à leurs ordres et à leurs conseils. Suivant la recommandation de saint Jérôme, il reçoit leurs commandements dans le silence de l'âme, et ne se met en peine que de les accomplir.

A moins qu'il ne s'agisse d'une chose évidemment contraire à la loi de Dieu ou de l'Église, il l'exécute sans examen, convaincu, comme l'expliquent les Pères, que l'examen est le propre du supérieur et non de l'inférieur; que celui-ci n'est tenu que d'obéir, et que c'est à ceux-là qu'incombe la responsabilité de l'acte ordonné. Il ne fait point de recherches sur l'à-propos du commandement, il n'envisage point quelles en peuvent être les suites, se souvenant que l'obéissance qui ne soumet pas le jugement est une obéissance imparfaite, qu'examiner ou discuter quand il faut agir n'est plus d'un religieux, mais d'un homme du monde ou d'un philosophe. « Par une plénitude de discernement, dit saint Jean Climaque, il renonce à tout discernement. Il met sa prudence à ne point avoir cette prudence humaine, qui n'est que notre propre jugement se faisant notre guide à l'exclusion de la foi, qui seule nous conduit sûrement à Dieu.

Au reste l'obéissance aveugle est dans l'ordre, parce que le supérieur a la grâce et les lumières de sa position, qu'il saisit les ensembles, et qu'il est mieux placé pour voir juste que ne peut l'être l'inférieur. Elle est exigée de l'enfant dans la famille, du soldat dans les camps, du sujet dans l'État; car en combien de choses les dépositaires de l'autorité ne peuvent-ils permettre qu'on discute leurs actes?

Elle fait notre sûreté et notre mérite. Ève ne l'eut pas, et le démon la fit tomber dans le doute, puis

dans la désobéissance formelle qui a été le principe de tous nos malheurs. Abraham, au contraire, la porta à sa perfection, et elle lui a mérité les bénédictions dont il a été comblé. Aussi tous les saints religieux n'ont-ils rien eu plus à cœur que de l'acquérir! Combien qui, par leur science, ont été des lumières de l'Église, et qui, avec saint Thomas d'Aquin, agissaient à l'égard de leurs supérieurs comme agirait envers son père l'enfant le plus docile et le plus confiant!

APPLICATION

Voyons devant Dieu si notre obéissance a les qualités que nous venons de considérer; demandons-nous à nous-mêmes si nos supérieurs nous trouvent toujours prêts à accomplir ce qu'ils veulent ou désirent de nous; si nous ne cherchons point à nous soustraire en quelque chose au joug de l'autorité.

Ne voulons-nous pas, non plus, connaître les motifs que l'on a de nous commander? Ah! n'oublions jamais, comme l'exprime saint Ignace, que « l'obéissance parfaite est aveugle, et que c'est en cela que consiste sa perfection et sa sagesse; que l'obéissance imparfaite a deux yeux, mais pour son malheur, car soumise extérieurement et non intérieurement, elle ne mérite pas le nom d'obéissance; que celui qui aurait l'obéissance d'action sans avoir celle de jugement et de volonté n'aurait qu'un pied dans la religion et ne pourrait y persévérer. Sans doute, ajoute-t-il, l'abnégation du libre arbitre coûte à la nature; mais, à le bien prendre, quel plus noble usage l'homme peut-il faire de cette faculté que de la remettre tout entière à celui de qui il la tient? »

PRIÈRE

O Jésus, Sagesse éternelle, faites-nous la grâce de consulter toujours les lumières de la foi, et non uniquement la clarté si faible et si vacillante de notre raison. Accordez-nous, comme à vos saints, de vous glorifier par une obéissance qui soit tout à la fois de corps, d'esprit et de cœur, afin que, nous rendant le consolant témoignage que nous accomplissons votre volonté, nous ayons l'espérance fondée de parvenir à l'héritage céleste destiné à vos fidèles serviteurs. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

L'obéissance doit être indifférente, simple, aveugle.

1° Le vrai obéissant est tout à la disposition de ses supérieurs, et ne manifeste d'autre inclination que celle d'obéir...

2° Tout lui est également cher de ce que Dieu veut de lui...

3° Il ne demande ni ne refuse rien...

4° Il fait simplement ce qui lui est prescrit...

5° Il obéit aveuglément, à l'exemple des saints...

— Est-ce ainsi que nous obéissons ?

1° Nos supérieurs nous trouvent-ils toujours prêts à ce qu'ils veulent de nous?...

2° Ne manifestons-nous jamais de répugnance à obéir?...

3° Ne présentons-nous pas d'observations sans de graves motifs?...

4° Ne cherchons-nous point à nous soustraire parfois au joug de l'obéissance ?

5° Ne voulons-nous pas connaître les raisons qu'on a de nous commander?...

Voir les Résumés, page 229 ; — Examens particuliers, sujet 265.

155. — DE L'OBÉISSANCE DU CŒUR

J'ai pris plaisir dans la voie de vos commandements (Ps. cxviii, 14).

CONSIDÉRATION

Aux qualités extérieures et à l'adhésion de l'esprit, l'obéissance doit, pour être parfaite, unir l'adhésion du cœur la plus complète; ou, pour employer les expressions de notre vénérable Père, elle doit être humble, cordiale, respectueuse et affectueuse.

Le religieux vraiment obéissant agit comme intimement persuadé que notre volonté, laissée à elle-même, nous égare et nous perd; que nous n'avons, touchant le bien, que peu de lumière qui est, en outre, plus ou moins obscurci par les préjugés, les passions et les suggestions du démon; que se conduire indépendamment des supérieurs, c'est se confier à un guide aveugle et marcher aux abîmes. Aussi s'étudie-t-il à se renoncer lui-même et à sacrifier en toute occasion ses vues personnelles et l'attache à son sens. Il n'y a en lui ni entêtement ni opiniâtreté, mais uniquement la docilité qu'inspire l'humilité chrétienne.

Il souffre volontiers que l'on contredise ses idées et que l'on traverse ses projets. Jamais il ne dit : *Je veux* ou *je ne veux pas*, sinon pour exprimer que sa volonté est entièrement conforme à celle de ses supérieurs. Il ne sait vouloir que ce qu'ils veulent de lui. Il reçoit en bonne part leurs avertissements et leurs répréhensions, sans jamais manifester aucune susceptibilité.

Sans doute la nature souffre en lui comme en tout